

# La licence de droit à l'UBO (parcours droit-marché de l'art)



## Les représentations des lycéens

- « Le droit est omniprésent dans la vie de tous les jours, alors je voulais en savoir plus »
- « Le domaine juridique m'a toujours intéressé et il y a beaucoup de débouchés »
- « Je voudrais travailler dans le domaine du patrimoine. »

## Enseignements de première année



La licence de Droit – parcours Marché de l'art - est proposée uniquement à Quimper.

Les cours de la Licence 1 sont réunis autour des deux disciplines : le droit et l'histoire de l'art. Quelques exemples de matières sont présentés dans le tableau ci-dessous :

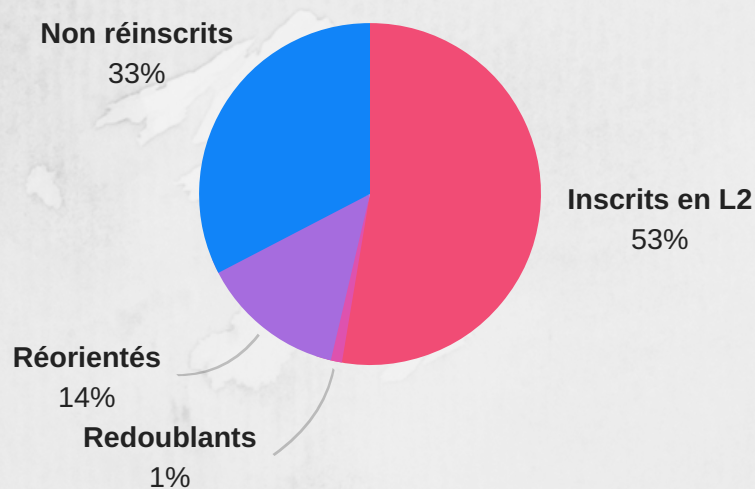
Droit	Histoire de l'art
Droit privé ( <i>Droit des personnes, Droit de la famille...</i> )	<i>Art antique</i> <i>Art médiéval</i> <i>Art moderne</i> <i>Art contemporain</i>
Droit public ( <i>Droit constitutionnel, Institutions Administratives...</i> )	

D'autres enseignements viennent compléter la formation

Langues	Méthodologie
Informatique	Projet Professionnel



## Devenir des étudiants inscrits à l'UBO en 2015-2016 (parcours droit-histoire de l'art, données DEVE)



Il y avait en 2015/2016, 22 étudiants inscrits en 1ère année Licence Droit - histoire de l'art  
Ce parcours n'a lieu qu'à Quimper.

## Répartition des étudiants suivant leur inscription en 2016-2017 et le type de bac (parcours droit-histoire de l'art, données DEVE)

inscription 2016/2017	équival	général	techno	Total
inscrits en L2		11		11
redoublants	1			1
réorientés		2	1	3
non réinscrits à l'UBO		6		6
<b>Total</b>	1	19		21

Sur les 19 bacs généraux inscrits en L1 Droit – parcours Marché de l'art en 2016-2017, 58 % ont obtenu leur année et sont désormais en L2.

L'effectif de L2 de 2016-2017 n'est constitué de que de bacheliers généraux.



## Les poursuites d'études à l'université

En L1 et L2, l'aménagement des cours permet de combiner les enseignements de droit et d'histoire de l'art. C'est uniquement en 3<sup>ème</sup> année que l'étudiant devra suivre les deux programmes pour obtenir un double diplôme : une licence en Droit et une licence en Histoire de l'art.

A noter qu'à chaque semestre, l'étudiant peut faire le choix de réintégrer le parcours général de la Licence de Droit ou bien la licence d'Histoire de l'art et Archéologie.

A souligner qu'un stage est obligatoire en Licence, en troisième année.

## Les débouchés

Compte tenu de leur double compétence, les titulaires de la licence mention Droit et Histoire de l'art pourront envisager une insertion professionnelle immédiate dans le secteur privé (fondations, secteurs liés directement ou indirectement au commerce des oeuvres d'art) comme dans le secteur public (service culturel des collectivités publiques, ministère de la culture).

Les métiers suivants peuvent être visés :

- accompagnateur d'activités ou de voyages touristiques et culturels ; agent de développement culturel local ; animateur d'activités culturelles en organisme patrimonial ou en centre socio-culturel ; chargé de recherche d'information et de veille documentaire ; chargé des ressources documentaires ; technicien de fouilles archéologiques ; médiateur culturel...
- après concours : agent de bibliothèque/Bibliothécaire ; animateur du patrimoine archiviste/Documentaliste ; assistant de conservation (spécialité musées/bibliothèques/patrimoine) ; assistant qualifié de conservation du patrimoine (spécialité musées/bibliothèques/archives/documentation)
- après examen : guide et guide-conférencier des VPAH (Villes et Pays d'Art et d'Histoire) ; guide-interprète régional ou national...

Sur le site CAP'AVENIR Brest, vous trouvez les enquêtes de l'observatoire concernant le devenir des diplômés de masters de l'UBO.

<https://www.univ-brest.fr/cap-avenir/menu/Enquetes-Observatoire/MASTERS-2.cid116146>

## Conseils pour réussir son année



« Le travail ! On va pas se le cacher, faut plus travailler qu'au lycée pour avoir son année. »

« Premier conseil : assister à tous les cours, c'est la base. Deuxième conseil : prendre de l'avance sur les TD comme ça, on comprend mieux et si on ne comprend pas, on peut poser des questions. Troisième conseil : essayer de trouver des exemples concrets aux situations vues en cours pour mieux les comprendre et les apprendre. Quatrième conseil : approfondir les cours avec des livres à la bibliothèque, avec l'actualité... »

« Je suis assidu et j'assiste aux cours car le Prof donne toujours des conseils et une orientation de travail que je dois connaître. Je travaille régulièrement. Je cherche à comprendre plus qu'à apprendre par cœur. Je n'attends pas les dernières semaines pour me mettre au travail C'est le plus important, surtout dans des matières fondamentales. Par ailleurs, je m'intéresse à l'actualité ce qui est indispensable pour comprendre le cours. Enfin, je travaille avec d'autres étudiants. Le travail en groupe est très positif. Je vais à la B.U. (bibliothèque universitaire), je consulte les recueils de jurisprudence et les différentes références données par les enseignants pour approfondir. Et Je soigne la présentation, le style et l'orthographe car les profs y sont très attachés. »

## Organiser son emploi du temps

Le volume horaire par semaine est d'environ 25 h de cours permettant de travailler à la bibliothèque, seul ou en groupe, de s'engager dans la vie associative et/ou de pratiquer une activité sportive et/ou culturelle. A ces heures de cours doivent s'ajouter un temps de travail personnel (révision des cours, préparation des TD, lectures, révisions...).

Voici un exemple d'emploi du temps :

	Lundi 13/11/2017	Mardi 14/11/2017	Mercredi 15/11/2017	Jeudi 16/11/2017	Vendredi 17/11/2017
18h00	Droit Civil L1 An-Cours II BICHSEL Marie A112 18h00 - 18h50	Droit Civil L1 An-Cours II BICHSEL Marie A112 18h00 - 18h50	Organisation: juristicodex 2017 2018 pour Det Art L1 An-Cours II BICHSEL Marie A112 18h00 - 18h50	Introduction en Droit L1 An-Cours II GASSET Anne A112 18h00 - 18h50	Droit Constitutionnel L1 An-Cours II GASSET Anne A112 18h00 - 18h50
17h00	HISTOIRE ART ANTIQUE (Art-Ges) A121 (première) L1 An-Cours II A121 (1) A121 (2) MULLOUCHE Fran 17h00 - 17h50	HISTOIRE ART ANTIQUE (Art-Ges) L1 An-Cours II MULLOUCHE Fran A112 17h00 - 17h50	Droit Constitutionnel L1 An-Cours II GASSET Anne A112 17h00 - 17h50	Organisation: juristicodex 2017 2018 pour Det Art L1 An-Cours II BICHSEL Marie A112 17h00 - 17h50	
16h00	Introduction en droit L1 An-Cours II GASSET Anne A112 16h00 - 16h50	Introduction en droit L1 An-Cours II GASSET Anne A112 16h00 - 16h50	Organisation: juristicodex 2017 2018 pour Det Art L1 An-Cours II BICHSEL Marie A112 16h00 - 16h50	Introduction en droit L1 An-Cours II GASSET Anne A112 16h00 - 16h50	HISTOIRE ART MODERNE (Art-Renaissance) L1 An-Cours II GASSET Anne A112 16h00 - 16h50
15h00	TD-vestibulaire L1 An-Cours II GASSET Anne A112 15h00 - 15h50	Méthodologie Mémoire de l'art L1 An-Cours II BICHSEL Marie A112 15h00 - 15h50	Organisation: juristicodex 2017 2018 pour Det Art L1 An-Cours II BICHSEL Marie A112 15h00 - 15h50	Introduction en droit L1 An-Cours II GASSET Anne A112 15h00 - 15h50	
14h00	Introduction en droit L1 An-Cours II GASSET Anne A112 14h00 - 14h50				
13h00	Introduction en droit L1 An-Cours II GASSET Anne A112 13h00 - 13h50				
12h00					
11h00					
10h00					
9h00					
8h00					

Liens utiles :

- Pôle universitaire Pierre-Jakez Hélias - UBO Quimper :

[https://www.univ-brest.fr/pole\\_quimper](https://www.univ-brest.fr/pole_quimper)

- Catalogue de formations :

<http://formations.univ-brest.fr/fr/index.html>

- Conférences UBO :

<https://www.univ-brest.fr/labers/menu/Evenements/Conferences>

- Ateliers de conversation et d'échanges en langues :

<https://www.univ-brest.fr/polelangues/>

- Le service culturel de l'UBO :

<https://www.univ-brest.fr/service-culturel/>

- Les activités sportives du SUAPS :

<https://www.univ-brest.fr/suaps/>